

Le Forum des peuples autochtones au FIDA

Réunions de consultation régionales et sous régionales 2022

Note conceptuelle

Introduction

La politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones vise à renforcer l'efficacité du FIDA en matière de développement dans son engagement auprès des communautés autochtones dans les zones rurales. La politique, qui fait actuellement objet de mise à jour en vue d'être présentée au Conseil Exécutif du FIDA en décembre 2022, énonce les principes d'engagement auxquels FIDA se conformera dans son travail avec les peuples autochtones, ainsi que les instruments, procédures et ressources que FIDA déploiera pour mettre en œuvre ces principes œuvre.

En tant qu'instrument clé pour la mise en œuvre de la politique, le Forum des peuples autochtones au FIDA (IPFI) a été créé en 2011. Le Forum est un processus permanent de consultation et de dialogue entre les représentants des institutions et organisations des peuples autochtones, le FIDA et les gouvernements.

Le Forum permet aux participants d'évaluer conjointement l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, de se consulter sur les défis et les opportunités en matière de développement rural et de réduction de la pauvreté, et de promouvoir la participation des organisations de peuples autochtones aux activités du FIDA aux niveaux national, régional et international. Dans l'ensemble, ces activités aident le FIDA à mettre en œuvre sa politique et à traduire ses principes en actions sur le terrain.

La réunion mondiale de IPFI se réunit tous les deux ans conjointement avec le Conseil des gouverneurs du FIDA, le principal organe décisionnel du FIDA. En préparation de chaque réunion mondiale, des **réunions de consultation régionales et sous régionales** sont organisées pour s'assurer que le Forum reflète la diversité des perspectives et des recommandations recueillies auprès des Peuples autochtones dans les différentes régions où le FIDA opère ; les consultations régionales suivent également les progrès réalisés sur les accords antérieurs.

L'ensemble du processus est guidé par un comité de pilotage composé de représentants d'organisations de Peuples autochtones des différentes régions, de représentants de la jeunesse autochtone (un par région), du Conseil d'administration du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF), de l'Instance permanente des Nations Unies sur les Questions autochtones (UNPFII) et du FIDA.

Processus unique au sein du système des Nations Unies, le Forum institutionnalise la consultation et le dialogue du FIDA avec les représentants des Peuples autochtones à tous les niveaux et offre aux peuples autochtones et au FIDA l'occasion de renforcer davantage leur collaboration pour la transformation rurale.

Selon les estimations, plus de 476 millions de personnes s'auto-identifient en tant qu'autochtones dans quelque 90 pays à travers le monde. Les peuples autochtones ont été dépossédés de leurs terres, territoires et ressources au fil des siècles et, par conséquent, ont souvent perdu le contrôle de leur mode de vie. Les peuples autochtones continuent d'être confrontés à la discrimination et à la criminalisation, à la destruction du patrimoine culturel, à la dégradation des forêts, à la perte de biodiversité, aux conflits liés à l'utilisation et au développement des ressources, à l'augmentation de la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones et à la montée des inégalités. Bien qu'il y ait eu des développements significatifs dans la reconnaissance des droits et de l'action des peuples autochtones, leurs voix continuent souvent à ne pas être entendues. Dans le monde, ils représentent 6% de la population mais représentent plus de 18% des personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

FIDA <https://www.ifad.org/fr/indigenous-peoples>

Sixième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA

Les réunions de consultation régionales et sous régionales précédant la réunion mondiale auront lieu entre septembre et décembre 2022. La sixième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA aura lieu en février 2023, parallèlement à la quarante-cinquième session du Conseil d'administration du FIDA.

Le thème général de la sixième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA sera « **Les peuples autochtones se chargent de l'action climatique : des solutions communautaires au service de la résilience et de la biodiversité** ».

La sixième réunion mondiale de l'IPFI et ses réunions régionales et sous régionales seront l'occasion de reconnaître le rôle fondamental que jouent les peuples autochtones dans la protection de l'environnement et leur leadership dans la recherche de solutions mondiales aux immenses défis que le changement climatique pose à l'humanité. Aujourd'hui, les peuples autochtones sont à l'avant-garde de la résilience et sont des agents clés de la conservation de l'environnement, montrant la voie vers une compréhension plus holistique de l'humain et de sa relation avec l'environnement, nous rappelant que l'humain fait partie de la nature.

Le thème général permettra un dialogue significatif qui mettra en valeur les solutions communautaires que les peuples autochtones proposent pour s'adapter au changement climatique tout en améliorant la biodiversité. Ces solutions communautaires sont centrées sur les systèmes de leadership et de connaissances des peuples autochtones et sur l'idée de la co-création, le développement, la mise en œuvre et l'évaluation de ces solutions. Le thème général favorisera un environnement proactif où les peuples autochtones partagent leurs points de vue sur la façon de concevoir et de mettre en œuvre des actions qui améliorent la biodiversité, encouragent l'atténuation, l'adaptation et la résilience au changement climatique, et prennent soin de la communauté, de ses membres et de la planète.

Même si les peuples autochtones contribuent le moins aux émissions de gaz à effet de serre, le changement climatique affecte leurs modes de vie - leur diversité culturelle et linguistique, leur sécurité alimentaire, leur santé et leur bien-être.¹ Comme les peuples autochtones dépendent souvent plus directement de l'environnement pour leur subsistance, ils ressentent déjà les effets de la perte du changement climatique.²

Dans le même temps, les peuples autochtones interprètent et réagissent aux impacts du changement climatique de manière créative, en s'appuyant sur les connaissances traditionnelles et d'autres technologies pour trouver des solutions communautaires, qui peuvent les aider à faire face aux changements imminents. Il est important que les peuples autochtones participent à la conception et à la prise de décision des projets. Un instrument clé pour assurer la participation pleine et efficace des Peuples autochtones est le consentement préalable, libre et éclairé (CPLÉ). Au FIDA, le CPLÉ représente une approche proactive pour façonner les voies de développement avec les Peuples autochtones et qui va au-delà du consentement simple. L'IPFI est l'un de mécanismes présents au FIDA qui garantissent que le CPLÉ est respecté et que les peuples autochtones sont inclus dans la prise de décision qui les concerne.

¹ Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'Organisation des Nations Unies
https://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/backgr_climatech_fr.pdf

² Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Sixième rapport d'évaluation, 2022,
https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf

Les actions du FIDA pour soutenir le leadership climatique des peuples autochtones

Dans le nouveau Comité consultatif du Programme pour la résilience du monde rural du FIDA - un programme parapluie innovant qui regroupe de multiples sources de financement acheminées vers les petits producteurs et leurs communautés - un représentant des peuples autochtones a été inclus en tant que membre du comité, afin de renforcer le rôle des peuples autochtones dans la prise de décisions dans le cadre des programmes stratégiques du FIDA.

Dans le cadre du Programme sur les moyens de subsistance des peuples autochtones et la résilience climatique, soutenu par l'Agence suédoise de développement et coopération internationale (SIDA), le FIDA a lancé en août 2022 un appel à propositions pour le sixième cycle de l'IPAF, qui se focalise sur la promotion de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité par les peuples autochtones en vue de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques. En outre, le FIDA vise à renforcer la capacité d'accès direct au financement climatique par les peuples autochtones et soutient la participation des consultants et des organisations des peuples autochtones pour garantir que le CPLE est recherché et que les visions, les aspirations et les connaissances des peuples autochtones sont incluses dans les projets du FIDA cofinancé avec la finance climat. Ces actions soutiennent actuellement des projets en cours de conception en Éthiopie, au Kenya, au Mexique et au Viet Nam.

L'engagement du FIDA à soutenir le leadership climatique des peuples autochtones se reflète dans le processus d'élaboration de la version actualisée de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, qui guidera l'engagement du FIDA dans les années à venir.

Soutenir l'autodétermination des peuples autochtones, reconnaître leurs droits et soutenir leurs connaissances autochtones sont essentiels pour réduire les risques liés au changement climatique et promouvoir une adaptation efficace.³ De plus en plus, le rôle crucial que jouent les peuples autochtones dans la protection des terres, des forêts et de la biodiversité de la planète est reconnu. De même, la pertinence des connaissances autochtones, qui contiennent des sources d'information uniques sur les changements passés et les solutions potentielles aux problèmes actuels, est de plus en plus reconnue. Par exemple, la recherche montre que les forêts bien gérées stockent beaucoup plus de carbone et que les méthodes de gestion autochtones réduisent la dégradation des forêts et la vulnérabilité aux variabilités naturelles. Dans le bassin amazonien, par exemple, les terres autochtones ont en moyenne une densité de carbone par hectare plus élevée que les zones non-autochtones, en partie parce que leur végétation est en meilleur état.⁴ Les peuples autochtones possèdent de riches connaissances environnementales, qui englobent une compréhension holistique, y compris le climat, la botanique, l'écologie et la spiritualité qui guident l'utilisation des ressources et les pratiques de gestion des terres.⁵

Un accès sécurisé aux terres, aux territoires et aux ressources naturelles est fondamental pour le développement autonome des peuples autochtones. Leur relation aux territoires ancestraux et aux ressources connexes, qui constituent la base de leurs moyens de subsistance, sont au cœur de leur identité. Étant donné que 80% de la biodiversité restante dans le monde se trouve sur des terres autochtones, les pertes de biodiversité ont des effets en cascade sur la diversité culturelle et linguistique et les systèmes de connaissances des peuples autochtones, ainsi que sur la sécurité alimentaire, la santé et les moyens de subsistance - et souvent avec des dommages et des conséquences irréparables. Les pertes culturelles menacent la capacité d'adaptation et peuvent s'accumuler en traumatismes intergénérationnels et en pertes irrévocables de sentiment d'appartenance, de pratiques culturelles valorisées et d'identité.⁶

Les systèmes alimentaires des peuples autochtones seront également présentés lors de la sixième réunion mondiale du Forum. Au-delà de la préservation de la diversité biologique, les systèmes alimentaires des

³ Ibid.

⁴ Walker, Wayne S., et al., The role of forest conversion, degradation, and disturbance in the carbon dynamics of Amazon indigenous territories and protected areas. Proceedings of the National Academy of Sciences 117.6: 3015-3025, 2022, <https://www.pnas.org/content/pnas/117/6/3015.full.pdf>

⁵ FAO, The White/Wiphala Paper on Indigenous Peoples' food systems, 2021, <https://doi.org/10.4060/cb4932en>

⁶ IPCC, 2022.

peuples autochtones constituent une vaste base de connaissance qui peut informer et élargir les possibilités et les ressources sur lesquelles l'humanité peut puiser pour faire face à l'incertitude environnementale.

Une approche intégrée du genre, des jeunes et des personnes en situation de handicap fera également partie du dialogue. Les femmes autochtones sont le pivot des communautés des peuples autochtones et jouent un rôle crucial dans la préservation et la transmission des connaissances ancestrales traditionnelles. Elles ont un rôle collectif et communautaire intégral en tant que gardiennes des ressources naturelles et gardiennes des connaissances scientifiques. De nombreuses femmes autochtones prennent également l'initiative de défendre les terres et territoires des peuples autochtones et de défendre les droits collectifs des peuples autochtones dans le monde entier.⁷ Les jeunes et le transfert intergénérationnel des connaissances sont d'une grande importance pour les peuples autochtones. Les enfants et les jeunes risquent d'hériter des conséquences du changement climatique à long terme. Leur rôle dans la protection de la biodiversité est central et ils agissent comme un canal pour les connaissances autochtones et locales. Les jeunes autochtones pratiquent l'utilisation durable des espèces sauvages comme un élément clé de leur identité et de leur bien-être, tout en naviguant dans les espaces traditionnels et numériques pour partager leurs connaissances, ce qui est une force pour le leadership climatique des peuples autochtones.

Les réunions de concertation régionales et sous régionales

En préparation de la sixième réunion mondiale de l'IPFI, des réunions de consultation régionales et sous régionales se tiendront en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes et dans le Pacifique. Les réunions de consultation régionales et sous régionales seront l'occasion de dialoguer avec le personnel du FIDA sur leurs portefeuilles régionaux utilisant le financement climatique⁸ et ciblant les peuples autochtones. Les expériences acquises lors de la mise en œuvre du Programme de résilience financé par SIDA permettront des sessions spéciales pour partager les connaissances sur la participation et l'accès des Peuples autochtones au financement climatique. L'objectif est de s'assurer que les peuples autochtones mènent leur propre engagement et contribution directs dans le processus de préparation menant à la réunion mondiale du Forum.

Dans le cadre du thème général « **Les peuples autochtones se chargent de l'action climatique : des solutions communautaires au service de la résilience et de la biodiversité** », les objectifs des réunions de consultation régionales et sous régionales sont les suivants :

- Echanger des expériences et bonnes pratiques sur le thème principal du Forum ;
- Partager les connaissances et les preuves sur le leadership climatique des Peuples autochtones ;
- Identifier les opportunités pour renforcer les bonnes pratiques et trouver des solutions durables aux défis auxquels les peuples autochtones et leurs moyens de subsistance sont confrontés en raison du changement climatique, et les éléments correspondants pour les stratégies régionales visant à renforcer le soutien du FIDA ;
- Permettre la diffusion et la communication sur l'accès au financement climatique pour les peuples autochtones ;
- Analyser et formuler des recommandations orientées vers l'action sur le thème du Forum ; et
- Rédiger des plans d'action régionaux qui guideront l'engagement entre les peuples autochtones, les partenaires de développement (y compris le personnel du FIDA) et les donateurs pendant le Forum.

⁷ Nations Unies, <https://www.un.org/fr/observances/indigenous-day>

⁸ Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (UNFCCC), « *Financement climatique se réfère au financement local, national ou transnational – venant du public, du privé et des sources alternatives – qui cherchent à soutenir les actions d'atténuation et d'adaptation qui s'attaqueront le changement climatique* » <https://unfccc.int/topics/climate-finance/the-big-picture/climate-finance-in-the-negotiations>

Les réunions de concertation régionales et sous régionales contribueront également à :

- Évaluer les progrès de la mise en œuvre de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones adoptée en 2009 ;
- Examiner les recommandations formulées lors de la cinquième réunion mondiale de l'IPFI (2021) et évaluer l'état d'avancement des recommandations et des plans d'action régionaux adoptés ;
- Préparer la participation régionale à la sixième réunion mondiale de l'IPFI, y compris la sélection des délégués ; et
- Examiner et sélectionner les propositions de candidats pour les Prix du FIDA pour les peuples autochtones.

Toutes les réunions de consultation régionales et sous régionales seront virtuelles ou hybrides et seront organisées par des organisations autochtones – Centre pour l'autonomie et le développement des Peuples autochtones (CAPDI) pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; *Mainyoito Pastoralist Development Organization* (MPIDO) pour l'Afrique ; Foyer mondial pour les Peuples autochtones (GH4IP) pour l'Asie ; et *Partners in Community Development Fiji* (PCDF) pour le Pacifique – en coopération avec les bureaux de pays du FIDA et le personnel du FIDA. Toutes les réunions auront lieu entre septembre et octobre 2022. Les réunions virtuelles permettront d'élargir la participation et l'engagement des peuples autochtones.

Les participants aux réunions de consultation régionales et sous régionales incluront :

- Les membres du Comité de pilotage de l'IPFI ;
- Les représentants des réseaux/groupes régionaux et sous régionaux de peuples autochtones (à sélectionner par les membres du Comité de pilotage de l'IPFI en consultation avec leurs réseaux/groupes régionaux et sous régionaux) ;
- Membre(s) de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones ;
- Membre de l'organisation de cogestion de l'IPAF au niveau régional : le Forum international des femmes autochtones (IIWF - FIMI) en Amérique latine et dans les Caraïbes ; Samburu Women Trust (SWT) en Afrique ; et la Fondation Tebtebba en Asie ;
- Participants sélectionnés parmi les projets financés par l'IPAF ;
- Représentants des projets financés par FIDA dans les régions et sous-régions (à sélectionner par les chargés de programme de pays) ;
- Partenaires de développement/donateurs sélectionnés en tant qu'observateurs ; et
- Personnel et consultants du FIDA, y compris des experts autochtones participant à la conception de projets financés par FIDA qui incluent le financement climatique.

Tous les participants doivent être familiarisés avec la politique du FIDA en matière d'engagement avec les peuples autochtones et être informés et/ou engagés sur le terrain avec le thème de la sixième réunion mondiale du Forum. L'équilibre géographique doit être assuré, ainsi que les différents écosystèmes et systèmes de subsistance (éleveurs, pêcheurs, chasseurs et cueilleurs). L'équilibre de genre (entre les sexes) et la participation des jeunes seront assurés.

Les Prix du FIDA pour les Peuples autochtones

En septembre 2022, le FIDA a lancé le deuxième appel à candidatures pour les Prix des peuples autochtones⁹. L'objectif des prix est de reconnaître les efforts et les réalisations des projets de développements qui s'engagent avec succès auprès des peuples autochtones ou des minorités ethniques vivant dans les zones rurales. Cette initiative a été mise en place pour promouvoir les meilleures pratiques,

⁹ [Appel à candidatures 2022 - Prix du FIDA pour les peuples autochtones \(ifad.org\)](https://www.ifad.org/fr/actualites/2022/09/appele-a-candidatures-2022-prix-du-fida-pour-les-peuples-autochtones)

partager les connaissances et les leçons apprises, et identifier les opportunités de reproduire et d'étendre les résultats. Les candidats de chaque catégorie (projet financé par le FIDA le plus performant ; projet non financé par le FIDA le plus performant ; projet financé par l'IPAF le plus performant) enverront de courtes vidéos de leurs projets. Les propositions sélectionnées seront présentées lors des réunions régionales de consultation en préparation de la sixième réunion mondiale du Forum. Les participants de chaque réunion régionale voteront pour les meilleurs candidats (un par catégorie). Enfin, les trois lauréats (un par catégorie) seront sélectionnés par un comité composé de membres du comité de pilotage de l'IPFI. Les gagnants finaux seront récompensés lors de la sixième réunion mondiale de l'IPFI.

Liens utiles

- [Engagement du FIDA auprès des peuples autochtones : synthèse de l'évaluation](#)
- [Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones](#)
- [Le Forum des Peuples autochtones au FIDA](#)
- [Rapport de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA](#)
- [Synthèse des délibérations de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA](#)
- [Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA \(PESEC\)](#)
- [La cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA](#)
- [Le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones](#)

Annexe 1. Les peuples autochtones et action climatique : le cadre international

L'engagement global du Programme de développement à l'horizon 2030 et des Objectifs de Développement Durable (ODD) de promouvoir les droits de l'homme, de lutter contre les inégalités et de « ne laisser personne de côté » fournit un cadre très pertinent pour répondre aux besoins des peuples autochtones dans le contexte de la programmation du développement et sa mise en œuvre. Pour assurer un développement durable inclusif et véritablement fondé sur les droits, il est essentiel de donner aux peuples autochtones les moyens de participer et de surveiller la mise en œuvre nationale des objectifs et des cibles afin de s'assurer qu'ils ne sont pas à nouveau laissés pour compte et que leurs droits sont respectés et protégés. Dans le même temps, les peuples autochtones, avec leur profonde connaissance de la nature et la durabilité, ont prouvé qu'ils avaient beaucoup à apporter au Programme de développement à l'horizon 2030. Bon nombre des 17 ODD universels et transformateurs sont pertinents pour les peuples autochtones et ont des liens directs avec les engagements en matière de droits humains énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Selon le Groupe Majeur des peuples autochtones pour le Développement Durable, après des années de travail pour mettre en œuvre les ODD,¹⁰ les Peuples autochtones du monde entier ont non seulement été laissés pour compte, mais ont été poussés encore plus loin. Cela est démontré par l'accaparement continu et généralisé des terres et des ressources des Peuples autochtones, la criminalisation, l'augmentation croissante et continue de la pauvreté et de la faim, la perte des moyens de subsistance, la destruction du patrimoine culturel, la dégradation des forêts, la perte de la biodiversité, les conflits liés à l'utilisation des ressources et au développement, l'augmentation de la violence contre les femmes et les filles autochtones, et les inégalités croissantes, entre autres.

Au cours des 20 dernières années, les droits des peuples autochtones ont été de plus en plus reconnus grâce à l'adoption d'instruments internationaux. Par exemple, l'Accord de Paris reconnaît la nécessité de renforcer les connaissances, les technologies, les pratiques et les efforts des communautés locales et des peuples autochtones liés à la lutte contre le changement climatique et à y répondre, et établit une plate-forme¹¹ pour l'échange d'expériences et le partage des meilleures pratiques en matière d'atténuation et de l'adaptation de manière holistique et intégrée. La création de la plateforme marque une étape cruciale dans l'effort mondial visant à renforcer les connaissances, les technologies, les pratiques et les efforts des communautés locales et des Peuples autochtones dans la lutte contre le changement climatique.

La Convention sur la diversité biologique reconnaît la dépendance de nombreux peuples autochtones et communautés locales vis-à-vis des ressources biologiques et reconnaît la contribution des Peuples autochtones et des communautés locales et leur rôle unique dans la conservation de la vie sur Terre.¹²

Lors de la COP26 à Glasgow, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Allemagne, les États-Unis et les Pays-Bas, et 17 bailleurs de fonds se sont engagés à soutenir les peuples autochtones et les communautés locales avec 1,7 milliard de dollars, citant leur rôle avéré dans la prévention de la déforestation qui alimente le changement climatique. Cet engagement reconnaît les droits à la terre et aux ressources des peuples autochtones et des communautés locales, conformément à la législation nationale pertinente, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et à d'autres instruments internationaux, le cas échéant. Cet engagement reconnaît également que, malgré le rôle important joué par les peuples autochtones et leurs communautés dans la protection des forêts et de la nature, seule une petite fraction de ces communautés jouit de droits sûrs de propriété, de gestion et de contrôle des terres et des ressources et a accès au soutien et aux services nécessaires pour protéger les forêts et la nature et rechercher des moyens de subsistance durables.

¹⁰ Groupe Majeur des peuples autochtones pour le Développement Durable, <https://indigenouspeoples-sdg.org/index.php/english/>

¹¹ Plateforme des communautés locales et peuples autochtones, <https://lcipp.unfccc.int/>

¹² Groupe de Travail International pour les Affaires Autochtones, 2022, <https://www.iwgia.org/en/ip-i-iw/4696-iw-2022-convention-on-biological-diversity-cbd.html>